

Newsletter n°26







## Le CNO lance une CAMPAGNE SENSIBILISATION

## Mon kiné, partenaire santé de ma performance et de ma pratique sportive

Cette campagne de sensibilisation rappelle le rôle essentiel du kinésithérapeute comme partenaire de santé privilégié de la performance sportive professionnelle, mais aussi de la pratique sportive amateur

Cette campagne se déclinera dans la presse et par voie d'affichage, mais aussi très largement en digital.







Vous trouverez, en pièces jointes de cette newsletter, les affiches de cette campagne également disponibles sur le site du CNO.

## 86 000 kinésithérapeutes dispensent chaque jour, en France, 1 million et demi d'actes

A la rentrée, la campagne se poursuivra sur le thème des activités physiques adaptées qui s'inscrivent parfaitement dans les missions dévolues aux kinésithérapeutes par la nouvelle définition de la profession qui précise que « le kinésithérapeute est un professionnel de santé qui assure la promotion de la santé, participe à la prévention, et après avoir réalisé un diagnostic kinésithérapique traite les troubles du mouvement ou de la motricité de la personne, les déficiences ou les altérations des capacités fonctionnelles. »

**Emmanuel BOISSEAUD** *Président du CDOMK16*